

Pensez à visiter régulièrement notre site Internet.

Au-delà des informations sur la pédagogie Waldorf, des réponses qu'il apporte à de nombreuses questions et des contacts qu'il rassemble, notre site propose des informations sur les différentes écoles Steiner-Waldorf en France et dans le monde.

Il offre aux écoles la possibilité de diffuser leurs propres informations et leur actualité dans des pages qui leur sont spécifiquement dédiées. Les écoles qui ont leur propre site disposent en outre d'un lien qui renvoie vers celui-ci.

Par ailleurs notre site a ses propres pages d'actualité, avec notamment une revue de presse où on retrouve ce qui a été publié sur notre mouvement ou certaines de nos écoles. Par exemple ceux qui n'ont pas lu l'excellent reportage publié dans le numéro de mars 2002 d'Avantages pourront le retrouver sur le site.

Le congrès 2002

Le congrès de la Fédération a eu lieu à Chatou du 25 au 27 janvier 2002. Il a rassemblé quelque 250 participants (parents d'élèves et professeurs) dans un contexte international avec l'intervention d'orateurs venus de pays voisins (Allemagne, Royaume Uni, Suède, Suisse). Toutes les personnes présentes ont pu apprécier la richesse des exposés et la qualité des échanges, mais aussi l'excellente organisation et l'accueil chaleureux de nos hôtes de Chatou. L'après-midi du samedi a été consacré à l'assemblée générale de la Fédération. On trouvera en pages 2 et 3 le rapport d'activité et le compte de résultat qui ont été présentés et adoptés à cette occasion.

Cette année le congrès était précédé de journées pédagogiques destinées aux enseignants Waldorf. Avec là encore la présence de plusieurs intervenants venus de pays étrangers, ce sont 120 professeurs et jardinières d'enfants qui ont multiplié les groupes de travail et les groupes artistiques autour d'un thème général : « Le jeu, l'art et l'exercice ».

Le rapport 2001 de la MILS

On se souvient que, sous le titre « *La "galaxie" anthroposophique* », le rapport de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS) pour l'année 2000 avait consacré un long chapitre à certaines activités d'inspiration anthroposophique, parmi lesquelles les écoles Steiner-Waldorf.

Le rapport 2001 de la MILS n'a été rendu public que le 19 février. Contrairement à l'édition de l'année précédente, il ne cite à aucun moment les écoles Steiner-Waldorf. On pourrait s'en réjouir. Pourtant il était permis de supposer que la MILS avait, au cours de l'année 2001, approfondi son observation du fonctionnement de nos écoles. Or le rapport n'en fait pas état. Le lecteur qui restait sur des interrogations après le rapport 2000 ne dispose aujourd'hui d'aucun élément lui permettant de savoir si ses insinuations sont confirmées par des preuves avérées ou si, au contraire, elles sont anéanties par l'absence du moindre fait concret.

Les auteurs du rapport 2001 de la MILS oublient de mentionner que, si M. Guyard n'a pas été condamné à titre personnel le 6 septembre 2001, la Cour d'appel a néanmoins confirmé que les propos qu'il avait tenus étaient diffamatoires et que les écoles Steiner-Waldorf étaient innocentes des accusations de « *pratiques illégales, gravement attentatoires aux libertés individuelles* ». Plus important, ils oublient d'informer leurs lecteurs que le ministère de l'Éducation nationale avait conclu de la même façon à l'issue des contrôles réguliers effectués au sein des établissements. Jack Lang l'avait officiellement souligné dans un courrier adressé le 24 juillet 2001 à la Fédération des écoles Steiner-Waldorf.

(suite en page 4)

Fédération des écoles Steiner
en France
13, rue Gassendi 75014 Paris
Tél. 01 43 22 24 51
Fax 01 43 22 14 29
federation@steiner-waldorf.org
<http://www.steiner-waldorf.org>
responsable de la publication :
Jacques Dallé

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 26 JANVIER 2002

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2000-2001

Le rapport d'activité est présenté dans l'ordre des six objectifs que la Fédération s'est fixés :

- **Être définitivement innocentés de l'accusation sectaire**

Le mouvement des écoles Steiner en France a subi en 2000-2001 une pression médiatique croissante. Il a cependant trouvé le moyen de mobiliser toutes ses énergies et ses potentiels d'action. Il a également obtenu le soutien financier nécessaire qui lui a donné les moyens de mettre fin à cette situation. Ainsi la Fédération a mis en place en trois mois une action d'envergure, à la fois sur le plan culturel et politique. Cette action s'est déroulée sur trois jours, fin mai 2001, avec la remise de la pétition à Jack Lang signée par 25 000 personnes, la publication dans *Le Monde* de l'appel Jacquard, soutenu par 20 personnalités, l'entrevue avec le ministère de l'Éducation nationale. L'aboutissement de cette action, c'est le courrier que Jack Lang adresse à la Fédération daté du 24 juillet 2001, qui dément l'accusation sectaire et réhabilite les écoles. Sur le plan judiciaire, si la cour chargée du procès en appel de Jacques Guyard nous a déboutés pour des raisons de forme, elle a confirmé définitivement le caractère diffamatoire des propos du député.

- **Développer l'ensemble des relations avec notre environnement**

La lettre de Jack Lang et le résultat du procès ont permis d'inverser la tendance au sein de la presse. Déjà, après l'article « Les écoles Steiner victimes de sectarisme » dans *Libération* le 11 septembre 2000, les journalistes avaient perçu le sens réel et la cohérence du mouvement des écoles Steiner et commençaient à se montrer plus nuancés dans leurs écrits.

La Fédération cherche à établir des contacts avec d'autres mouvements pédagogiques pour trouver la base d'actions communes en faveur de la reconnaissance du pluralisme scolaire.

Afin de créer et d'entretenir un contact fructueux avec le monde politique, la Fédération a encouragé les écoles Steiner-Waldorf à adresser un courrier personnalisé à 150 personnalités de leur environnement local. La Fédération a publié et largement diffusé une brochure en réponse aux accusations de racisme qui ont été prononcées contre le mouvement.

Le site Internet de la Fédération a été optimisé et peut aujourd'hui intégrer toutes les informations que les écoles souhaitent faire connaître au public.

À la suite de l'appel Jacquard, la Fédération travaille à la mise en place d'un comité pédagogique qui regroupera des universitaires, des chercheurs et au moins un représentant de l'Éducation nationale. Ce comité aurait pour mission de dresser un bilan de la situation des écoles Steiner en France. L'objectif à terme est de disposer, d'une part, d'un document de référence dans les discussions avec l'Éducation nationale et, d'autre part, d'apporter une reconnaissance officielle aux écoles et à la pédagogie Steiner-Waldorf.

- **Obtenir de l'État une convention spécifique**

Grâce aux actions menées par la Fédération auprès du ministère de l'Éducation nationale (pétition, rencontres avec le ministre et ses conseillers) et des gros efforts faits par les écoles et les parents pour la mise aux normes de leurs établissements, en particulier sur le plan des vaccinations, les relations des écoles avec les services de l'Éducation nationale ont évolué favorablement, sauf pour les écoles sous contrat, pour lesquels les contrôles se sont durcis. D'une manière générale, on note que les inspections se déroulent avec plus de professionnalisme et de respect du caractère propre de la pédagogie Steiner-Waldorf.

Un pas de plus doit être fait vers la reconnaissance officielle de la pédagogie appliquée dans les écoles Steiner-Waldorf et l'accès des écoles au financement public grâce à la mise en place de conventions spécifiques.

- **Organiser et renforcer le soutien aux écoles**

Sur le plan juridique, un travail de réflexion a été mené afin de déterminer quelles pourraient être les formes juridiques les plus adaptées à la vie des écoles, comme, par exemple, les SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif).

De plus, la Fédération a soutenu les écoles dans la mise en place de la démarche Qualité.

- **Favoriser l'accroissement du nombre d'élèves en France**

Globalement le nombre d'élèves a diminué dans les écoles Steiner-Waldorf. Cette évolution négative n'est pas seulement l'effet de l'accusation sectaire. Afin d'inverser la tendance, la Fédération encourage les écoles à organiser ensemble, chaque année, à la même période, une journée Portes Ouvertes. Une telle action à l'échelle nationale permettrait à la Fédération d'informer un large public, par le biais de la presse nationale, l'information pouvant être relayée au niveau local.

- **Développer et diversifier les ressources de la Fédération**

Les charges de la Fédération se sont accrues car il a fallu financer des actions coûteuses (appel Jacquard, pétition, etc.). La situation financière des écoles n'a pas permis d'augmenter les cotisations. La recherche de financements extérieurs entreprise par la Fédération a entraîné un flux de dons très important, notamment de Fondations étrangères. Pour pérenniser les actions, il est impératif de continuer nos recherches de dons tout en s'interrogeant sur le mode de versement des cotisations des écoles. La cotisation est la reconnaissance d'un engagement dans un mouvement collectif et mutuel. En même temps, beaucoup d'écoles rencontrent des difficultés financières structurelles. La cotisation ne pouvant être facultative, nous devons réfléchir à un système de sauvegarde pour pallier les déficiences éventuelles des écoles. D'autre part, il sera utile d'harmoniser la présentation qui est faite dans les écoles de la cotisation aux parents d'élèves.

La lettre de Jack Lang a marqué la fin d'une période dans la vie de la Fédération. Les écoles Steiner-Waldorf de France se trouvent maintenant devant une nouvelle étape, celle de trouver un souffle commun à travers de nouveaux chemins de collaboration.

Compte de résultat de l'exercice 2000-2001

(en euros)

Formation des professeurs	33 539	Cotisations écoles	79 647
Communication et développement	55 591	Dons reçus	94 193
Contentieux et avocats	14 300	Produits divers	7 296
Salaires et charges	36 148	Reprise sur provision	30 490
Missions et déplacements	24 258	Total des produits	211 626
Autres charges de fonctionnement	29 750		
Charges diverses	13 138		
Total des charges	206 724	Résultat	+ 4 902

(suite de la première page)

Deux documents ont été récemment publiés par la MILS ou sous son égide : le « *Guide de l'éducateur face au sectarisme contemporain* » et une brochure éditée par le Centre national de documentation pédagogique sous le titre « *Prévention des risques de prosélytisme sectaire* ». Encore une fois les écoles Steiner-Waldorf n'y sont pas nommément citées. Néanmoins ces mêmes documents continuent de classer l'anthroposophie parmi les mouvements sectaires, sans la moindre preuve et au mépris des informations contradictoires portées à la connaissance de la MILS. Ces accusations injustes, qui n'accèdent pas au rang de vérité simplement parce qu'elles sont répétées à l'envi, sont de nature à nous créer indirectement de sérieux préjudices.

Le manque de transparence et l'ambiguïté qui caractérisent la communication de la MILS nous ont conduits à demander à rencontrer Alain Vivien, son président. Nous avons été reçus par son secrétaire général qui nous a fait comprendre que la MILS n'avait aucunement l'intention de revenir sur ses allégations. Cette manifestation de mauvaise volonté nous préoccupe et nous avons souhaité en faire part aux responsables de la Société anthroposophique.

Quelques semaines auparavant, au moment de la publication du rapport de la MILS, nous avons adressé nos commentaires à la trentaine de journalistes avec lesquels nous entretenons des relations régulières. Cette lettre n'avait pas pour objectif la publication d'un article, mais seule-

ment d'attirer l'attention de nos correspondants sur l'attitude incohérente de la MILS. Cette action a néanmoins donné lieu à la rédaction d'une dépêche par l'Agence Éducation Formation (voir l'encadré ci-dessous).

Notre participation à la campagne électorale

La période de campagnes électorales précédant les deux prochaines échéances (élections présidentielle et législatives) est une occasion privilégiée pour la Fédération d'entrer en contact avec les équipes des différents candidats et des principaux partis politiques. Notre objectif est d'amener les futurs responsables du gouvernement et de l'opposition à réfléchir et à se prononcer sur la pluralité de l'enseignement en France, de communiquer sur la qualité de la pédagogie Steiner-Waldorf et des écoles, de continuer à installer la Fédération comme un interlocuteur utile et reconnu des pouvoirs publics.

Un document a donc été adressé aux états-majors des différents partis : il est disponible sur le site Internet de la Fédération.

Cette action est menée en liaison étroite avec les représentants de l'APAPS (Association des parents et amis pour le soutien et la promotion de la pédagogie Steiner-Waldorf).

La dépêche de l'Agence Éducation Formation

La Fédération des Ecoles Steiner-Waldorf demande à être "réhabilitée" par la MILS

Paris, le 27/02/2002

« La MILS (Mission interministérielle de lutte contre les sectes) pêche par omission en n'apportant aucun élément complémentaire sur les écoles Steiner-Waldorf dans son rapport 2001 », confie à l'AEF Jacques Dallé, président de la Fédération des écoles Steiner en France. « Après nous avoir placés dans la catégorie des mouvements 'dont certains aspects du comportement sont inacceptables', aux côtés des Témoins de Jéhovah, la MILS aurait pu faire preuve de plus de rigueur et de transparence dans son travail, et faire le point sur ce qui s'est passé depuis ».

Les auteurs du rapport 2001 de la MILS « oublient en particulier de mentionner que si [le député] Jacques Guyard n'a pas été condamné à titre personnel le 6 septembre 2001, la Cour d'appel a néanmoins confirmé que les propos qu'il avait tenus étaient diffamatoires et que les écoles Steiner-Waldorf étaient innocentes des accusations de 'pratiques illégales, gravement attentatoires aux libertés individuelles ». La MILS « oublie également d'informer le public que le ministère de l'Éducation nationale a conclu de la même façon à l'issue des contrôles réguliers effectués au sein des établissements ». Jack Lang l'a « officiellement souligné dans un courrier du 24 juillet 2001 » adressé à la Fédération des Ecoles Steiner. « Je ne puis que vous confirmer ce que vous ont dit les membres de mon cabinet en rapport avec vous ; les contrôles diligents (...) n'ont pas révélé de pratiques à caractères sectaires. J'en ai informé M. Alain Vivien, président de la MILS qui a pris bonne note de nos conclusions ».

« Nous souhaitons être officiellement réhabilités par la MILS », déclare Jacques Dallé. Déjà une certaine « érosion dans les inscriptions » auprès des écoles Steiner a pu être constatée « malgré la mobilisation des parents qui ont créé une association d'usagers ». De plus, « il y a une sorte de contradiction entre le message du ministre de l'Éducation nationale et les tracasseries administratives qui sont le fait de certaines académies ; une fois, c'est un avis négatif concernant un contrat emploi-jeune, une autre fois, un avis négatif sur un permis de construire ». Une pétition avait à cet égard été adressée en mai 2001 au ministre de l'Éducation pour attirer son attention sur ces faits (L'AEF du 28/05/2001). « Nous allons relancer Alain Vivien », dit Jacques Dallé, après une rencontre qui n'avait pas pu avoir lieu en novembre dernier. Ce conflit avec la MILS aura eu au moins le mérite « d'ouvrir le débat sur le pluralisme scolaire ». Des journées portes ouvertes seront organisées au printemps dans les écoles Steiner par la Fédération.